



université PARIS-SACLAY

UN NOUVEAU DU À L'UVSQ : DROIT ANIMALIER DES AFFAIRES

Le Diplôme d'Université de Droit animalier des affaires a pour objectif d'apporter une spécialisation innovante en offrant une ouverture d'esprit sur les problématiques animalières particulièrement prégnantes dans la vie des affaires.

L'animal est directement intégré dans un environnement économique. Étant soumis au régime des biens, il peut être prêté, loué, donné, ou vendu, voire faire l'objet d'une garantie, tel un droit de rétention au bénéfice d'un créancier.

Qu'en est-il des interactions entre le droit animalier et le droit de la consommation, le droit des entreprises en difficulté, le droit des sociétés, le droit de la propriété intellectuelle ?

Consultez le programme de la formation et les conditions d'admission :

[> Toutes les informations sur la formation](#)